

bilan des opérations « Portables »

LES ENT EN SAVOIE ET EN ISÈRE

Frédéric Thollon

CTICE, IA-IPR SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES
RECTORAT DE GRENOBLE

En dépit de difficultés techniques et juridiques rencontrées par le Cartable électronique, les pratiques mises en place par les enseignants sont aussi nombreuses que les leçons à en tirer. Autour de l'ENT ! Qui n'est plus un cartable depuis longtemps.

En octobre 2001, une expérimentation est lancée dans trois collèges de Savoie avec comme objectif d'assurer le déploiement, dès la rentrée scolaire suivante, du cartable électronique dans onze collèges du département. Fort de cette expérience, Le conseil général de Savoie a répondu, avec ses partenaires, à l'appel à projet ENT du ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche.

Une histoire mouvementée

Pendant deux ans, cette expérimentation a concerné quinze établissements en Savoie et six collèges de l'Isère.

En Savoie, au terme de deux années de fonctionnement, la mise à disposition pour chaque élève d'un ordinateur portable n'apparaît pas adaptée (fragilité, maintenance, coût, poids supplémentaire). À partir de 2003, la poursuite de l'expérimentation se fera sur les postes du réseau de l'établissement qui permettent aux élèves et aux enseignants de se connecter à Internet. Les familles équipées bénéficient également d'un forfait pour se connecter à la plate-forme depuis leur domicile.

En 2004, le conseil général de Savoie confie la finalisation du cartable à une entreprise privée. Dix-huit établissements sont impliqués. La plate-forme n'évolue plus et son fonctionnement se détériore. Dans les établissements de Savoie, les équipes se démobilisent, la plate-forme est peu utilisée. Dans le département de l'Isère, la plate-forme étant installée sur des serveurs locaux, elle sera encore exploitée pendant un an.

À la rentrée 2005, des problèmes juridiques concernant la plate-forme cartable électronique de Savoie

empêchent sa bonne utilisation dans les collèges et conduisent le conseil général de l'Isère à lancer un appel à candidature pour doter les établissements d'une nouvelle plate-forme. L'objectif était de mettre en place un nouvel ENT dans les six établissements de l'expérimentation dès le mois de janvier 2006 afin que les projets se poursuivent.

Une commission composée de membres du conseil général et de la mission TICE a travaillé à l'élaboration d'un cahier des charges en collaboration avec les enseignants concernés. Un appel à candidature a ensuite été lancé pour lequel six éditeurs ont présenté leurs solutions. C'est la plate-forme de la société ITOP/Jeriko qui a été retenue et mise à disposition des six collèges de l'Isère fin janvier 2006. À la rentrée 2006, les établissements ont décidé de ne plus confier d'ordinateurs portables aux élèves, pour les mêmes raisons que la Savoie en 2003.

En mai 2006, le conseil général et l'inspection académique ont souhaité poursuivre le déploiement d'un espace numérique de travail en Savoie en s'appuyant sur un nouveau socle. Le conseil général a choisi la solution proposée par France Télécom et fondée sur un produit canadien, *Collaba*. Les dix-huit établissements se sont vu proposer ce nouvel ENT. La mission TICE de l'académie de Grenoble a été sollicitée par le conseil général de Savoie pour accompagner ce nouveau projet.

Quel bilan pouvons-nous tirer de ces années d'expérimentation ?

Si les changements de plates-formes et les problèmes techniques ont fortement démotivé certaines équipes, le bilan est loin d'être négatif. Des pratiques pédagogiques ont quand même été mises en place et nous pouvons dégager quelques conditions de réussite. Parallèlement, la collaboration entre les services informatiques du rectorat et du ministère et les industriels a permis de faire des avancées technologiques certaines.

Au niveau pédagogique

Dès le départ, les professeurs se sont intéressés aux aspects collaboratifs et ils ont développé des pratiques pédagogiques disciplinaires ou transversales, que l'on peut analyser ainsi :

En Savoie, au terme de deux années de fonctionnement, la mise à disposition pour chaque élève d'un ordinateur portable n'apparaît pas adaptée (fragilité, maintenance, coût, poids supplémentaire). À partir de 2003, la poursuite de l'expérimentation se fera sur les postes du réseau de l'établissement.

Utiliser l'ENT pour	Exemples	Les outils sur la plate-forme
Travailler en collaboration Constituer une base commune d'information	Travail d'équipe d'enseignants Gestion des stages en entreprise Partage des notes prises en cours... Constitution de dossier en IDD	Les groupes de travail
Travailler en collaboration Constituer une base commune d'information Produire ensemble	Écrire un récit à plusieurs Partager des notes prises en cours Produire un exposé (IDD)... Mutualiser des observations de terrain	Éditeur de textes Éditeur de site web
Échanger Débattre	Préparer un conseil de classe Échanger des observations pendant un TP en classe Préparer une expression écrite Préparer un devoir à la maison	Les forums
Individualiser les pratiques	Travail au brouillon Correction intermédiaire Accès à des exercices S'entraîner à la compréhension orale	La messagerie Les liens Le groupe Les informations Gestion des compétences
Valoriser l'élève, le rendre acteur de son apprentissage	Publication de travaux d'élèves Autoévaluation Réalisation de portfolio	La messagerie Les liens Le groupe Les informations Gestion des compétences
Informier Communiquer au sein de la communauté éducative	Publier les dates de réunion, les menus du self Compétences B2i Prendre des rendez-vous avec les parents Gérer les bulletins Assurer le suivi des élèves	Le tableau d'affichage des informations La messagerie Les liens Les outils « vie scolaire »

Les conditions de la réussite

- Le projet d'utilisation doit reposer avant tout sur une équipe d'établissement motivée et apte à utiliser des environnements informatiques.
- Le chef d'établissement doit être partie prenante du projet et créer l'environnement adéquat pour que l'équipe impliquée puisse travailler dans d'excellentes conditions techniques.
- Pour couvrir l'ensemble des besoins de la communauté éducative, il est souhaitable que des outils « vie scolaire » (notes, absences, emplois du temps) soient accessibles sur la plate-forme. Cela suppose une intégration des « comptes parents » sur la plate-forme pour qu'ils accèdent aux informations concernant leur enfant.
- Le fonctionnement en ligne doit être fiable (haut débit).

Les aspects techniques

- La plate-forme doit être administrée en mode ASP¹.
- L'alimentation de l'ENT en données personnelles doit être transparente aux utilisateurs et respecter les contraintes imposées par la loi informatique et libertés.
- L'ENT doit être capable de communiquer avec les annuaires fédérateurs et les bases de l'Éducation nationale pour la création des comptes utilisateurs, et permettre également la connexion à différents services qui acceptent le SSO (identification unique).
 - Une collaboration étroite entre les collectivités locales et territoriales et l'Éducation nationale aux niveaux académique et national est nécessaire. ●

1. Le principe de l'ASP, *Application Service Provider*, consiste à proposer, dans le cadre d'un abonnement, l'utilisation à distance de logiciels et de services informatiques associés. Une prestation ASP met en relation un éditeur de logiciels, un prestataire ASP (parfois l'éditeur lui-même) et un utilisateur final. Par ailleurs, pour les solutions plus globales, le prestataire ASP peut externaliser l'hébergement des données de ses clients et faire intervenir un intégrateur de systèmes, un fournisseur de services réseaux ou un opérateur télécom.